

14^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité

Mardi 2 novembre 2021

La 14^e journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité sera célébrée partout en France – et aussi dans plusieurs pays membres de la *World Federation of Right to Die Society (WFRtDS)* – ce mardi 2 novembre 2021.

A six mois des élections présidentielle et législatives, les responsables nationaux et locaux de l'ADMD entendent bien mettre cette journée à profit pour rappeler que les Françaises et les Français, presque unanimement, attendent qu'une loi de liberté leur permette de décider eux-mêmes des conditions de leur propre fin de vie ; et pour rappeler que, pour la première fois, les députés, majoritairement, se sont prononcés en faveur de la légalisation de l'aide médicale active à mourir (euthanasie – c'est-à-dire administration d'un produit létal par un tiers – et suicide assisté – c'est-à-dire auto administration d'un produit létal) en votant, le 8 avril dernier, l'article 1^{er} de la proposition de loi d'Olivier Falorni *donnant le droit à une fin de vie libre et choisie*.

Le nouveau président de l'ADMD, Jonathan Denis – qui succède à ce poste à Jean-Luc Romero-Michel devenu président d'honneur – précise que « l'ADMD a gagné depuis de nombreuses années la bataille de l'opinion publique puisque plus de 90% des Françaises et des Français soutiennent sa revendication de liberté, et qu'elle vient de remporter la bataille parlementaire, puisque près de 300 députés, favorables au droit de mourir dans la dignité, ont interpellé le Premier ministre Jean Castex, dans une lettre ouverte datée du 7 mai 2021 ; ce n'est plus le temps des palabres, c'est celui de l'action. Le droit de mourir dans la dignité devra être la question de société au cœur de la campagne présidentielle. »

A Paris, un rassemblement sera organisé ce mardi 2 novembre, à 17 heures, sur la place de la République, en présence de plusieurs personnalités, dont des parlementaires.

Partout en France, de nombreuses manifestations seront également organisées ce jour-là.